



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE DE LA FEDERATION DE FRANCE DE MODELISME NAVAL

WEEK END DU 1<sup>er</sup> mai  
LES 29-30 avril et 1<sup>er</sup> MAI 2017

Plan d'eau de  
50570 Marigny-le-Lozon

CLASSES : F5-E, F5-M, F5-10, F5L, F5L-MM, & RG65

ORGANISE PAR  
**MINIFLOTTE - 50**

Adresse courrier :

Miniflotte-50  
2 rue Auguste Eudeline  
50570 Marigny-le-Lozon



**Amis Concurrents,**

**La Fédération de France de Modélisme Naval.  
L'Inter Régional Nord Ouest.  
La commune de Marigny-le-Lozon et Saint Lo Agglo.  
Nos partenaires sponsors et annonceurs.  
Le club Miniflotte 50,  
sont heureux de vous inviter et auront plaisir à vous recevoir lors des  
championnats de France 2017.**

**Nous ferons tout notre possible pour vous accueillir dans les meilleures conditions, notre plan d'eau étant situé au bord de la ville, vous n'aurez aucune difficulté pour vous approvisionner auprès des commerçants tout proche, sans prendre votre voiture, pour vous déplacer sur les lieux du championnat.**

**La commune de Marigny-le-Lozon est située au centre du département de la Manche, entre les plages du débarquement et le Mont St Michel, très exactement près de l'axe autoroutier entre l'A84 et Cherbourg et à mi chemin entre St Lo et Coutances**

**Le plan d'eau sur lequel vous évoluerez; est un plan d'eau artificiel de plus d'un hectare, élaboré par la société de pêche "la Gaule Marignaise", sa profondeur n'excède pas 1,80 mètres.**

**La Normandie et plus particulièrement, le département de la Manche sont heureux de vous accueillir dans cette région d'élevage; nous sommes fiers de notre patrimoine, allant de l'élevage laitier aux chevaux connus dans le monde entier, sans oublier le cidre et le "calva".**

**Nous vous souhaitons, à l'avance, un agréable séjour en Normandie, au bord du parc des Marais du Cotentin.**

**Le président  
Jean-Claude Cauty**

**Visiteur.**

**N'oublie jamais que c'est de cette terre, que dépendit ta liberté un certain 6 juin 1944, la ville de Marigny est l'une des rares villes de France décorée pour son sacrifice, le nom des rues et la place principale sont là pour le rappeler**

## **AVIS DE COURSE**

### **1. Règles**

**La régata sera régie par :**

Les règles telles que définies dans les Règles de Régates NAVIGA 02.

Les règles des classes F5-E, F5-10, F5-M et F5L (y compris les règles des jauges spécifiques : MM, RG65, ...).

Le système de régates MSS (pas de montants / descendants dans les flottes multiples).

En cas d'égalité de points pour les trois premiers, départage par le classement le total des points obtenus sur l'ensemble des régates.

Le « touché de marque » ne sera pas permis.

Application de la règle 6.76 dite de « Responsabilité des pilotes ».

Arbitrage par jugement immédiat.

Pour toute réclamation (orale ou écrite) post arbitrage immédiat, dépôt d'une caution de 30 €.

A chaque manche il sera désigné des assesseurs parmi les concurrents.

L'inscription équivaut à l'acceptation du présent avis de course.

### **2. Un ou deux parcours de régata**

Un seul ; parcours officiel sera mis en place, un second parcours plus petit pourra être utilisé selon les besoins et selon les directives des juges

Un parcours ou deux parcours différents pour les classes F5-10, F5-M et F5L, dans ce cas trois manches seront courues sans discontinuer sauf en cas d'avarie de l'un des engagés pour réparation rapide sous le contrôle d'un membre de la Commission de Course.

### **3. Conditions d'inscription**

Les concurrents doivent être licenciés à la FFMN en respect des textes en vigueur.

**Clôtures des inscriptions le 20 mars 2017 (cachet de la poste).**

Dans le cas d'un nombre important de F5L « Seawind » (ou autre) par exemple, il sera constitué des flottes spécifiques (voir confirmation du calendrier).

Les flottes constituées devront comprendre au moins 3 clubs différents et au moins 6 voiliers (condition sine qua non pour un titre de champion de France).

**Confirmation des inscriptions et du projet de planning dans la semaine qui suit la clôture des inscriptions : [miniflotte50@gmail.com](mailto:miniflotte50@gmail.com)**

## Droit d'inscription

Frais d'inscription 12 euros pour le premier modèle, augmenté de 2 euro par modèle supplémentaire, accompagnés des frais de participation au repas de la soirée du 29 avril au soir (**réservation obligatoire**).

## 4. Lieu de navigation

**Etang municipal de Marigny-le-Lozon.**

## 5. Les jauges des modèles

Préalablement à la confirmation d'inscription les concurrents devront pouvoir présenter leur certificat de mesures et/ou faire contrôler leurs voiles à la demande d'un jaugeur.

Il n'y aura pas de séances de jauge préliminaire à l'épreuve, sauf pour les F5L n'ayant pas un coefficient de rating connu.

Cependant le Comité de Course ou le Jury pourra à tout moment pendant l'épreuve, demander aux jaugeurs de vérifier la conformité d'un bateau suivant les règles de classe de la FFMN.

Pour la classe F5-E : application de la jauge du RR 02 (suivant les spécifications votées par la commission de voile et publiées dans MESSAGE : (AG 2004 à 2010).

Le déplacement est libre.

Rappel des compétences des jauges.

F5E	FFMN Jauge équivalente
F5M	FFMN Jauge Internationale
F5-10	FFMN Jauge Internationale
F5L	FFMN
F5L-MM	FFMN Modèle Micro Magic
F5L-AC	FFMN Modèle compatible AC-10 (AIVMAC)
F5L-12	FFMN Modèle compatible 12mJI-10 (AIVMAC)
F5L-WOR	FFMN
F5L-OPEN50	FFMN
F5L-GV	FFMN Modèle compatible F5L-AC, F5L-WOR, F5L-Open50
F5L-MC	FFMN
F5L-YC	FFMN Modèle compatible NSS
RG65	Jauge Internationale

## 6. Programme prévisionnel (susceptible de modification en fonction du nombre d'engagés par classe)

## **Samedi :**

08h30 – 10h00	Accueil et confirmation d'inscription des concurrents.
10h15 – 12h00	Régates sauf F5E et contrôle des modèles « jauge F5E ».
12h00 – 13h30	Pause de midi
13h30 – 18h00	Régates F5E
20h00	Soirée conviviale avec repas ( <b>salle des fêtes de Marigny</b> )

## **Dimanche :**

08h00 – 09h00	Café d'accueil
09h00 – 12h00	Régates
12h00 – 13h30	Pause de midi
13h30 – 18h30	Régates

## **Lundi :**

08h00 – 09h00	Café d'accueil
09h00 – 12h00	Régates
12h00 – 13h30	Pause de midi
13h30 – 16h00	Régates
17h00	Remise des médailles et clôture des championnats

Le détail des horaires de chaque classe sera affiché sur le lieu des régates en fonction du nombre d'inscrits et des conditions météorologiques.

## **7. Système de pénalité**

Application de la règle 6.77.1 : rotation 360° en cas de violation à une règle du chapitre 4 ou de contact avec une marque.

Application de la règle 6.75 « violations flagrantes aux règles ou comportements maladroits ».

Application de la règle 2.8 « Rappels », et en particulier de la règle 2.8.2.b, en cas de rappel général lors du second départ les bateaux fautifs sont exclus de la manche.

Modification de la règle 5.51.1.b de « comportement au départ » : en cas de franchissement prématuré de la ligne de départ, le bateau doit reprendre le départ après être passé par l'extérieur de la dite ligne de départ.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée le bateau doit dégager la zone de course par le couloir de dégagement sans traverser la ligne d'arrivée. Dans le cas où il rentrerait dans la zone de course il sera considéré en « course » et il devra refranchir la ligne d'arrivée pour terminer sa course.

Une zone de pilotage sera définie par parcours, toute sortie des zones entraînera une pénalité.

## 7. Fréquences & Quartz

Au moins 3 quartz (quatre suivant la règle 3.23 du RR02) par voilier sont requis; leur remplacement doit être facile et rapide.

Toute modification de quartz sans autorisation du comité de course entraîne l'exclusion du fautif de la manche.

Dans le cas où deux ou plusieurs participants n'auraient qu'un seul jeu de quartz identique et qu'aucune solution locale ne pourrait être trouvée, afin de ne pas faire de favoritisme aucun des dits participants ne sera engagé dans la manche ( voir paragraphe 9. 1er alinéa).

Toutes les extrémités des antennes des émetteurs doivent être munies d'une protection.

Les fréquences valables par le comité d'organisation sont toutes celles définies par l' ARCEP (voir le tableau ci-dessous).

Les utilisateurs des fréquences homologuées sont prioritaires sur toutes autres valeurs en cas d'émission d'harmoniques.

26815 à 26915 inclus 26995 à 27195 inclus	
	34995 à 35225 sous la responsabilité des utilisateurs <i>(Fréquences réservées exclusivement à l'aéromodélisme)</i>
40665 à 41200 inclus	41000 à 41050 strictement INTERDITE
41111 à 41200 inclus	41060 à 41100 <i>seront tolérées pas de piste d'aéromodélisme à moins de 4km</i>
72210 à 72490 inclus	
2.4 Ghz	

**L'envoi de la fiche d'inscription à valeur d'acceptation du présent avis de course et des règles du RR02 de la NAVIGA**

**Aucune inscription ne sera enregistrée par téléphone ou par courrier électronique**

**Aucune inscription ne sera enregistrée sur place**

### **RAPPEL**

**Le participant à un championnat de France doit être titulaire d'une licence « compétition » ou « dirigeant » ou « junior » de l'année en cours.**

**Les détenteurs d'une licence « loisir » doivent s'acquitter du complément de modification de licence au plus tard à l'ouverture des championnats.**

**Les championnats sont réservés uniquement aux licenciés de la FFMN**

### **Situation géographique.**

Marigny se trouve en Normandie, dans le département de la Manche (Cotentin), situé à mi chemin sur la route D 972, qui va de St Lô à Coutances.

Que vous veniez de l'une de ces deux villes, Marigny est bien indiqué, et vous ne devez pas passer devant sans vous en rendre compte.

En provenance du sud ou de l'Est c'est-à-dire de Rennes, ou de Paris, vous arriverez tous par l'autoroute A84,

Comment prendre l'autoroute A 84? C'est simple, Normands et Bretons n'ont rien à envier au reste de la France; ils ont construits eux même leurs autoroutes et celles-ci sont gratuites.

L'autoroute A84 est donc la liaison rapide entre Rennes et Caen, donc passage obligé par l'une de ces deux villes (hormis ceux en provenance des Côtes d'Armor et du Finistère, mais ceux-ci connaissent leur région).

Sur l'autoroute A84, quelque soit la direction d'où vous venez (Caen, St Malo ou Rennes), vous sortirez à la bretelle **N° 40 en direction de St Lô et Cherbourg**, au rond point de sortie, vous reprendrez immédiatement une 4 voies, (la 4 voies de Cherbourg) et vous irez jusqu'à **la sortie N° 6 en direction de Coutances, Marigny**; il ne vous restera que 6 Kms à effectuer, vous traverserez tout d'abord une ville s'appellant St Gilles, puis la prochaine étape sera Marigny, sortie au rond point sur votre droite, (Marigny se trouve sur les bords de la grand route).

Vous entrerez en ville, vous passerez devant l'église qui sera sur votre droite, puis après l'église, vous verrez la mairie sur votre droite, pour l'étang, direction "St Sauveur Lendelin" (à gauche en passant devant la Communauté de commune); descendez tranquillement cette rue, l'étang est à moins de 400 mètres sur votre gauche, vous ne verrez que lui, l'entrée est sur votre gauche,

attention hauteur limitée à 2 mètres pour l'entrée, les camping car, au parking prévu soit 200 mètres à droite avant l'étang.

Les repaires qui vous guideront ensuite. La mairie; juste à côté se trouve la salle des fêtes, ou aura lieu, le repas du samedi soir, mais en face vous passerez devant la maison de la Communauté de commune, c'est notre secrétariat principal du championnat, l'endroit où seront établis tous les documents ainsi que les diverses réunions, il y aura le secrétariat habituel, durant toute la compétition sur le bord du plan d'eau.

Le stationnement; il y aura de la place à l'étang, et une partie vous sera réservée, mais avec les visiteurs, celui-ci risque vite d'être saturé, aussi, nous vous conseillons dès lors où vos modèles seront déchargés, et selon les déplacements que vous aurez à effectuer, de laisser votre voiture sur les parkings de la ville, il y en a un près du plan d'eau; vous pourrez effectuer tous vos déplacements sans avoir à chercher une place, en effet, commerces, secrétariat général, restaurant, salle des fêtes et plan d'eau sont dans un rayon de 400 mètres.

Nous vous souhaitons une bonne route et un bon séjour en Normandie

## **Restauration et Hébergement**

La restauration reste à charge de chacun en ce qui concerne les repas de midi et du soir, les vendredi, samedi, dimanche et lundi (sauf le repas de gala du samedi soir).

Une liste de points de restauration vous est fournie dans la plaquette, de plus vous pourrez vous renseigner sur place au secrétariat du championnat, vous pourrez également vous restaurer sur place, les commerces étant à proximité du championnat

Seuls les juges, les bénévoles et les organisateurs seront pris en charge sous le chapiteau « restauration » du plan d'eau.

En ce qui concerne l'hébergement, plusieurs choix vous sont offerts.

**Les Camping-car**, le parking des camping-car se trouve à proximité directe du plan d'eau (200 m)

**Le camping**, le camping municipal de Torigny sur Vire sera ouvert en cette saison les autres n'ouvrant qu'au 1<sup>er</sup> juin, il est situé à 20 minutes de route de Marigny par la voie rapide.

**Les Gîtes** et chambres d'hôtes, ce n'est pas ce qui manque, quelques uns vous sont donnés en annexe, mais vous pouvez aussi consulter le net (office du tourisme et sites Web de la régions), pour mémoire les villes toutes proches sont ; Hébécrevon, Saint Gilles, Le mesnil Amey, Montreuil sur Lozon, Le Lorey, Carantilly, etc.

**Voir ; <http://www.si-marigny.fr/heberg.php>**



**L'hôtellerie**, au plus proche, Saint Lo ou Coutances. Hôtel Ibis, Ibis Budget, Campanile, etc.

### **Hébergement.**

#### **Hostellerie**

**Ville de St Lô, code postal 50000** (à 12 Km de Marigny)

- + + + Hôtel les Voyageurs, 5-7 rue Briovère, 50000 St Lô. Tel: 02 33 05 08 63, fax 02 33 05 14 34. [lesvoyageurs50@hoteldesvoyageurs.com](mailto:lesvoyageurs50@hoteldesvoyageurs.com)
- + + Hôtel Ibis, 594 rue Jules Vallès, tel: 02 33 57 78 38, fax: 02 33 55 27 67, [H0930@accor-hotels.com](mailto:H0930@accor-hotels.com)
- + + Hôtel Lunotel, Rond point de la liberté, Tel: 02 33 56 56 56, fax: 02 33 56 19 19 [lunotel.saint-lo@wanadoo.fr](mailto:lunotel.saint-lo@wanadoo.fr)
- + + Hôtel Mercure St Lô, 1 avenue Briovère, tel: 02 33 05 10 84, fax 02 33 56 46 92 [H1072@accor-hotels.com](mailto:H1072@accor-hotels.com)
- + Hôtel Armorique, 15-17 rue de la Marne, tel: 02 33 05 61 32, fax: 02 33 05 12 68

**Ville de Coutances, code postal 50200** (à 14 Km de Marigny)

- + + Hôtel Cositel, Route d'Agon Coutainville, tel 02 33 19 15 00, fax: 02 33 19 15 02 [hotelcositel@wanadoo.fr](mailto:hotelcositel@wanadoo.fr)
- + + Hôtel La Pocatière, 25 Bd Alsace Lorraine, tel: 02 33 45 13 77, fax: 02 33 45 77 18 [info@hotelapocatiere.com](mailto:info@hotelapocatiere.com)

**Carantilly, code Postal 50570. (À 3 Kms de Marigny)** conseillé par Miniflotte-50

- + Hôtel- Restaurant, La Cocote Gourmande 12 La Mazure, tel : 02 33 57 39 13. [contact@restaurant-lacocotte-gourmande.fr](mailto:contact@restaurant-lacocotte-gourmande.fr)

#### **Gîtes et chambres d'hôtes**

- + + Hôtel La Pocatière, 25 Bd Alsace Lorraine, tel: 02 33 45 13 77, fax: 02 33 45 77 18 [info@hotelapocatiere.com](mailto:info@hotelapocatiere.com)

#### **Gîtes et chambres d'hôtes**

**Il est prudent de se renseigner directement au centre de réservation du Conseil Général de la Manche, car beaucoup de gîtes sont loués au mois, durant la période creuse et à la semaine à la saison estivale,**

Téléphone, aux heures de bureaux de préférence, 02 33 56 28 80 ou par courriel [mancheresa@cg50.fr](mailto:mancheresa@cg50.fr)

**Quelques gîtes sous toute réserve de disponibilité.**

La Barre de Semilly (50810) La Costenière, 2 épis, 4 personnes, tel:02 33 57 38 06

La Chapelle-en-Juger (50570) par le service réservation 02 33 56 28 80

Montreuil sur Lozon, (50570) Village de Lozon, tel:02 33 56 21 43  
Hauteville La Guichard, (50570) Hôtel Archer, Mme Delaunay 06 04 74 33 ou 02 33 07 76 94 Email ; [huguette.delauney068@orange.fr](mailto:huguette.delauney068@orange.fr) le site ; [www.gitedelauney.com](http://www.gitedelauney.com)

Quibou, (50750), La Renonnière 4 personnes tel:02 33 57 16 90

Le Lorey, (50570) tel: 02 33 07 61 10

**Les chambres d'Hôtes proches du championnat.**

La Chapelle-en-Juger, (La Mietterie) tel 02 33 56 20 70

Marigny (Le val Moulin) près du plan d'eau, tel 02 33 55 19 63

Marigny (Saint Léger) chez Micheline, tel 02 33 57 18 41

Marigny (L'Épinette) J. Dupont tel 02 33 55 17 91

Lozon, H Lemeylé tel 02 33 56 24 18

Le Mesnil Amey, (Qui vivra verra) tel 02 33 57 92 40

St Pierre de Semilly, chez Françoise et Alain, tel: 02 33 57 47 82

St Pierre de Semilly, Louis Dubos, tel: 02 33 05 52 40

St Pierre de Semilly, "Les pénitents", Mme Chouquet, tel: 02 33 57 02 74

**Le Camping.**

**COUTANCES 50200**

Camping municipal Les vignettes, 27 rue de St Malo, 80 emplacements, aire de stationnements pour camping car  
Tel: 02 33 45 43 13

**TORIGNI sur VIRE 50160 (recommandé)**

Camping municipal Le Lac 2 + + +

Route de Vire, tel 02 33 56 91 74, fax (mairie) 02 33 56 13 35; 40 emplacements

Camping municipal le Lac 1 +  
Route de vire, tel 02 33 56 91 74, fax (mairie) 02 33 56 13 35; 40 emplacements.

Il existe bien d'autres terrains de camping, mais sur la côte uniquement, de plus beaucoup n'ouvrent qu'en Juin,

### **Camping car.**

**Marigny possède désormais son erre de camping car, à mi chemin entre le plan d'eau et la salle des fêtes soit 200 mètres de marche à pied**

### **La restauration du midi et du soir des championnats Nous vous conseillons les établissements suivants**



Dans le bourg de Marigny, situé près de la poste en direction de Montreuil sur Lozon, soit à moins de 200 mètres de la mairie, l'accueil est parfait, mais n'oubliez pas de réserver au **02 33 55 66 19**.



A deux pas de Marigny, à l'entrée du bourg de Carantilly, Un très bon rapport qualité prix, mais ne pas oublier de réserver, les restaurant est ouvert vendredi, samedi et dimanche, mais fermé les 1<sup>er</sup> mai. **Tel : 02 33 57 39 13**



Dans le bourg de Cametours (près de l'église) une auberge typique et un cadre, il est souhaitable de réserver à l'avance, notamment dimanche soir, le patron se fera un plaisir de vous accueillir, avec un menu spécial championnat 2017 ouverture spéciale pour le championnat sur demande.

**Tel 02 33 46 09 95**

---

## **MENU du samedi soir**

**Apéritif Normand**

**Petit Zef ou Kir Normand**

---

**Terrine de Saint Jacques**

**Jambon en croûte sauce cidre  
Et sa garniture de légumes**

**Les Fromages de Normandie**

**Pâtisserie fine maison**

---

**Café**

**Vins blancs et rouges, Cidre (sur table)**

**Prix = 25 euro (boissons comprises à volonté)**

## **A lire attentivement**

Cette année 2017 est un petit peu spéciale de plusieurs fait, tout d'abord les élections, il y aura 4 week-end bloqués par les élections, qui auront lieu ; les 23 avril et 7 mai pour les présidentiels et les 11 et 18 juin pour les législatives, si pour certains cela n'a pas d'importance, ce n'est pas le cas des communes qui de ce fait devront réserver ces dates en déportant les manifestations et festivités prévues.

C'est donc de ce fait, qu'il ne nous fut pas accordé un meilleur week-end de trois jours, pour organiser les CF de Voile 2017. Bien qu'il y ai déjà une manifestation à Marigny le long week-end du 1<sup>er</sup> mai, c'est à cette date que la municipalité ainsi que l'Agglo de Saint Lo dont nous sommes membre, nous proposa ce long week-end.

Ce long week-end verra donc une manifestation annuelle en même temps que le championnat, cette manifestation (vide grenier annuel), aura donc lieu comme chaque année le 1<sup>er</sup> mai dans le centre de la ville, de ce fait toute circulation sera interdite dans la ville de 8 heures à 18 heures, ce qui imposera à nous conformer à cette règle de circulation, le plan d'eau se situant hors de la zone fermée, mais conservant ses accès directs avec l'extérieur, aussi il vous sera remis sur place, un plan de circulation pour cette journée particulière.

### **Un autre point important : les repas**

Nous n'en sommes pas à notre premier championnat bien au contraire, ce sera le 5<sup>ème</sup> championnat de France organisé chez nous en 11 ans, il nous faut en priorité assurer les repas de juges et des membres permanents à l'organisation, par contre assurer les repas des concurrents est souvent délicat, beaucoup oublient de réserver, d'autres se désistent sur place etc.

Le plan d'eau est mitoyen du centre ville, 400 mètres à pied nous séparent d'une boulangerie, d'une boucherie charcuterie, d'une épicerie et primeurs, et puis bar tabac journaux etc. le tout groupé autour de la place de la mairie. Nous considérons donc que chacun pourra se prendre en charge pour les repas de midi.

Deux barnums seront mis à disposition pour vos voiliers, mais aussi pour prendre vos repas à l'abri si nécessaire.

Pour le soir, une liste de restaurants vous est fournie à proximité.

**Votre participation au repas du samedi soir devra être réglée en même temps que vos engagements, à savoir avant le 20 mars**

### **Vos voiliers**

Durant les épreuves, vous disposerez d'un barnum (4 x 8 mètres) pour travailler sur vos voiliers, il y aura des tables, et l'électricité à disposition.

**Par contre le site ne sera pas gardé la nuit**, il vous est donc demandé de ranger votre matériel chaque soir à la fin des épreuves, ou au plus tard lorsque vous quitterez le plan d'eau.